

Sous les auspices de l'IFAO, du CNRS, UMR 5140-univ. Montpellier 3 et USR 3172-CFEETK, la mission d'étude du temple d'Ermant s'est déroulée du 29 octobre au 30 novembre 2017¹. Ont pris part à la mission : Christophe Thiers (égyptologue, CNRS, USR 3172-CFEETK, chef de mission), Pierre Zignani (architecte, CNRS, UMR 5060-IRAMAT), Sébastien Biston-Moulin (égyptologue, CNRS, UMR 5140-ASM), Lilian Postel (égyptologue, univ. Lumière-Lyon 2-HiSoMA UMR 5189), Hassan el-Amir (restaurateur, IFAO), Romain David (céramologue, CNRS, USR 3172-CFEETK) et Paul Mégard (topographe, MEAE-CFEETK). Le Ministère des Antiquités d'Égypte (MAE) était représenté par Sameh Mohamed Fawzy (inspectorat d'Esna) et par (restauratrice, inspectorat d'Ermant). Nos remerciements s'adressent à MM. Mohamed Abdel Aziz, Directeur des antiquités de Haute-Égypte, Abd el-Hadi Mahmoud, Directeur de l'inspectorat d'Esna, et Amer Amin el-Hifni, chef de l'inspectorat d'Ermant.

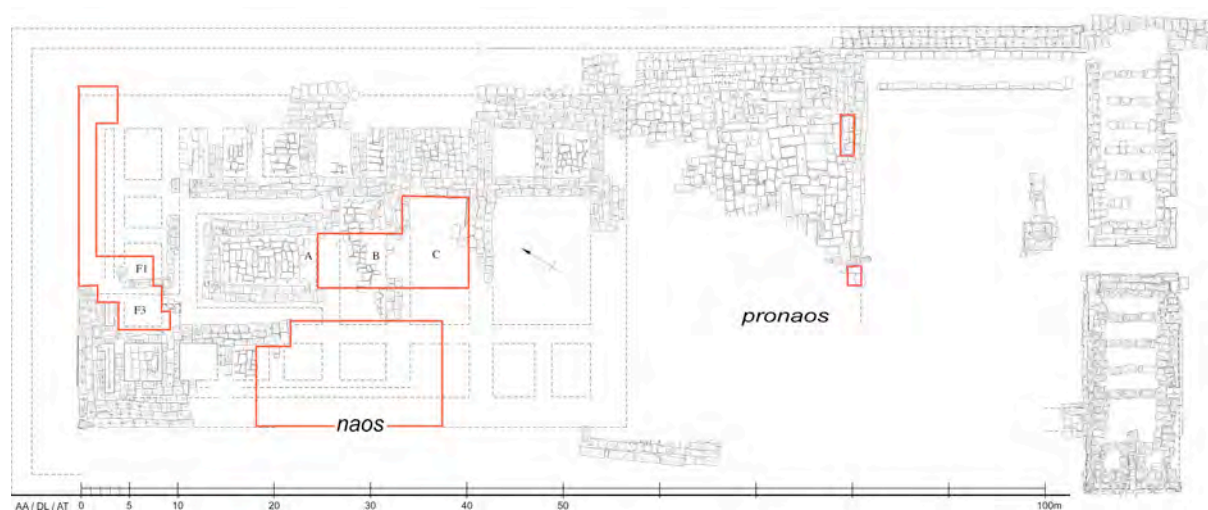


Fig. 1. En rouge, secteurs étudiés cette année. © IFAO-CNRS/P. Zignani *et al.*

LE TEMPLE DE MONTOU-RÊ (Chr. Thiers)

L'emprise du temple sur son côté ouest ayant été définie lors de la précédente saison, le travail de dégagement et de mise en évidence des vestiges des fondations s'est concentré cette année sur la partie arrière (nord) du temple (espaces F1 et F3) et la zone centrale (espaces B et C)². Sur la façade du pronaos, des blocs du Nouvel Empire ont été extraits (voir *infra*).

Sur la bordure nord du temple, les nettoyages ont été poursuivis à partir des blocs encore en place du mur arrière. Une tranchée de 1,20 m (élargie par la suite à 1,60 m) a été ouverte sur toute la largeur du temple, se prolongeant par un sondage à l'emplacement supposé de l'angle nord-est du temple. Seules des couches de destructions ont été observées, contenant de nombreux fragments de débitage

¹ Ce travail bénéficie du soutien du Labex ARCHIMEDE au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01.

² La nomenclature des espaces est celle établie par P. ZIGNANI, « L'architecture du temple de Montou-Rê à Ermant. Essai d'approche typologique et proportion du plan », *BIFAO* 114, 2014, p. 589-606.

du temple, pour la plupart en grès ; aucune pierre en place n'est conservée. Dans le sondage, la bordure nord de la fosse de fondation a pu être atteinte : elle a coupé un massif de briques crues partiellement visible dans le sondage et arasé à environ 75,37 m, son niveau de fondation n'ayant pu être atteint à cause de la nappe phréatique (visible jusqu'à 74 m). Mortier et sable gris de fondation ont été observés contre cette bordure de la fosse de fondation mais tous les blocs semblent avoir été débités et récupérés par les carriers.

Poursuivant les dégagements à partir du mur arrière du temple (fig. 2), les espaces F1 et F3 ont été étudiés. Une quarantaine de fragments inscrits (grès et calcaire) ont été mis au jour. La première assise de fondation du mur arrière a été atteinte. Ce mur était soutenu par une impressionnante fondation de dix assises (soit environ 5 m de profondeur) et atteignait à sa base une largeur de près de 5,50 m (fig. 3-4).



Fig. 2. Fondations du mur arrière du temple en cours de dégagement. © CNRS-CFEETK/Chr. Thiers.

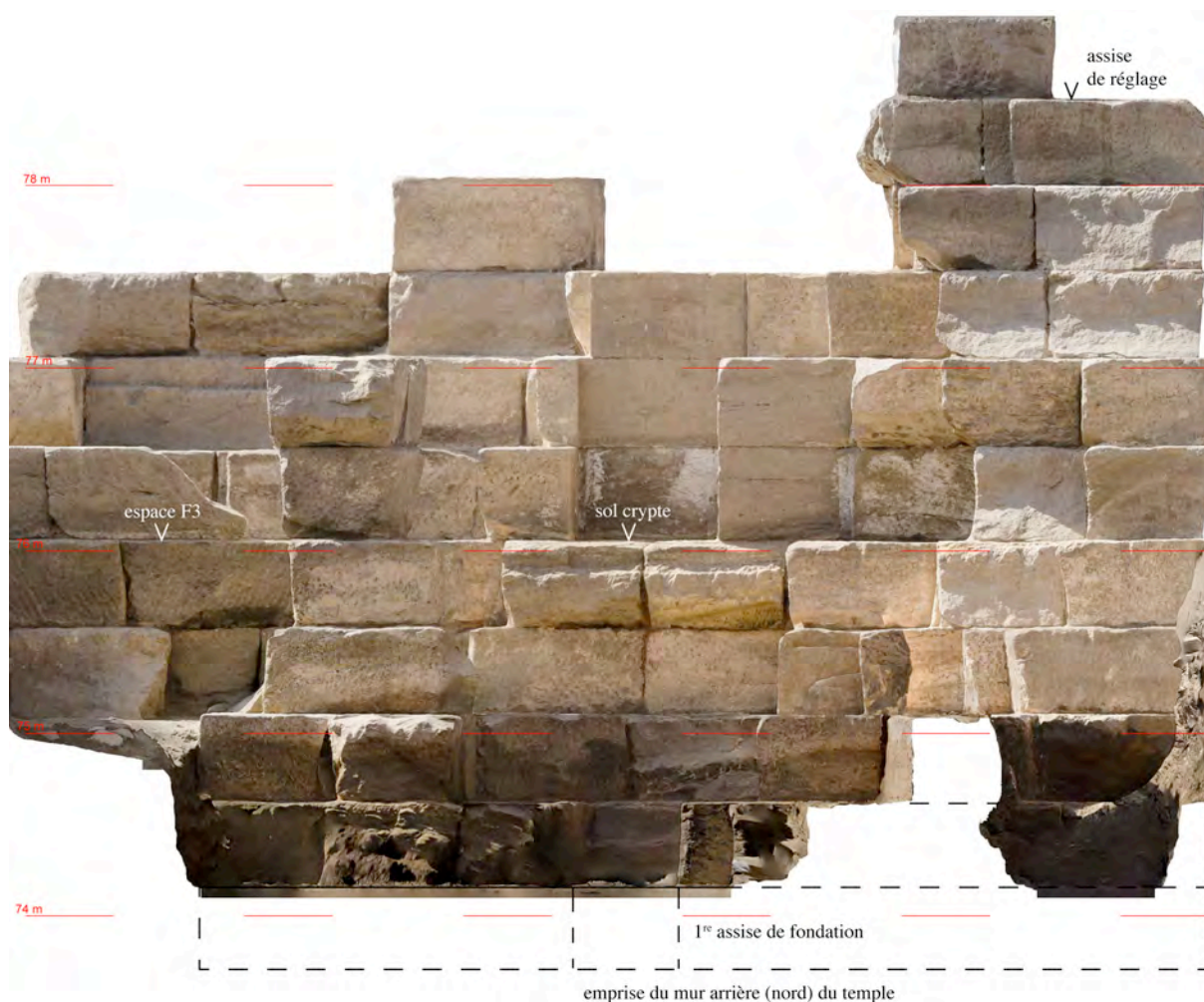


Fig. 3. Orthophotographie du mur arrière du temple, vue vers l'ouest. © CNRS-CFEETK/P. Mégard, Chr. Thiers.

Malgré son état de destruction, l'empreinte de l'espace F3 peut être délimitée grâce à la présence de plusieurs tracés de pose et des angles conservés au nord-ouest et au sud-est (à proximité de la porte encore en place). Cette salle donnait accès à une crypte d'épaisseur (fig. 4).

Comme pour le reste du naos dégagé jusqu'à présent, les fondations de ces espaces F1 et F3 présentent trois assises de moins que le mur arrière, cette différence étant comblée par une couche de sable gris de rivière.

Les carriers ayant également récupéré un nombre important de pierre dans ce secteur, le sable gris de fondation de l'espace F3 a pu être partiellement enlevé (fig. 5). En cet endroit, le fond de la fosse semble avoir conservé l'état d'une ancienne occupation (niveau induré contenant de nombreux charbons et briques cassées) marquée en son centre par un pendage prononcé sud-nord. Dans l'angle nord-est, ce niveau a été percé par une fosse (061) remplie de briques fondues et de fragments de calcaire ; l'étroitesse d'accès et la présence de la nappe phréatique n'ont pas permis de vider cette fosse (niveau atteint 73,68 m). Le dénivelé central a été compensé par une première couche de sable gris de rivière, puis un lit de pierre (fragments de grès et de calcaire) et à nouveau un épais remplissage de sable gris. En bordure nord du sondage, le niveau atteint se situe à 73,91 m. Par

comparaison, le fond de la fosse de fondation au niveau de l'espace C se situe entre 74,70 et 74,60 m. Il sera nécessaire d'agrandir ce sondage pour avoir une meilleure compréhension de ces aménagements antérieurs à la construction du naos ptolémaïque.

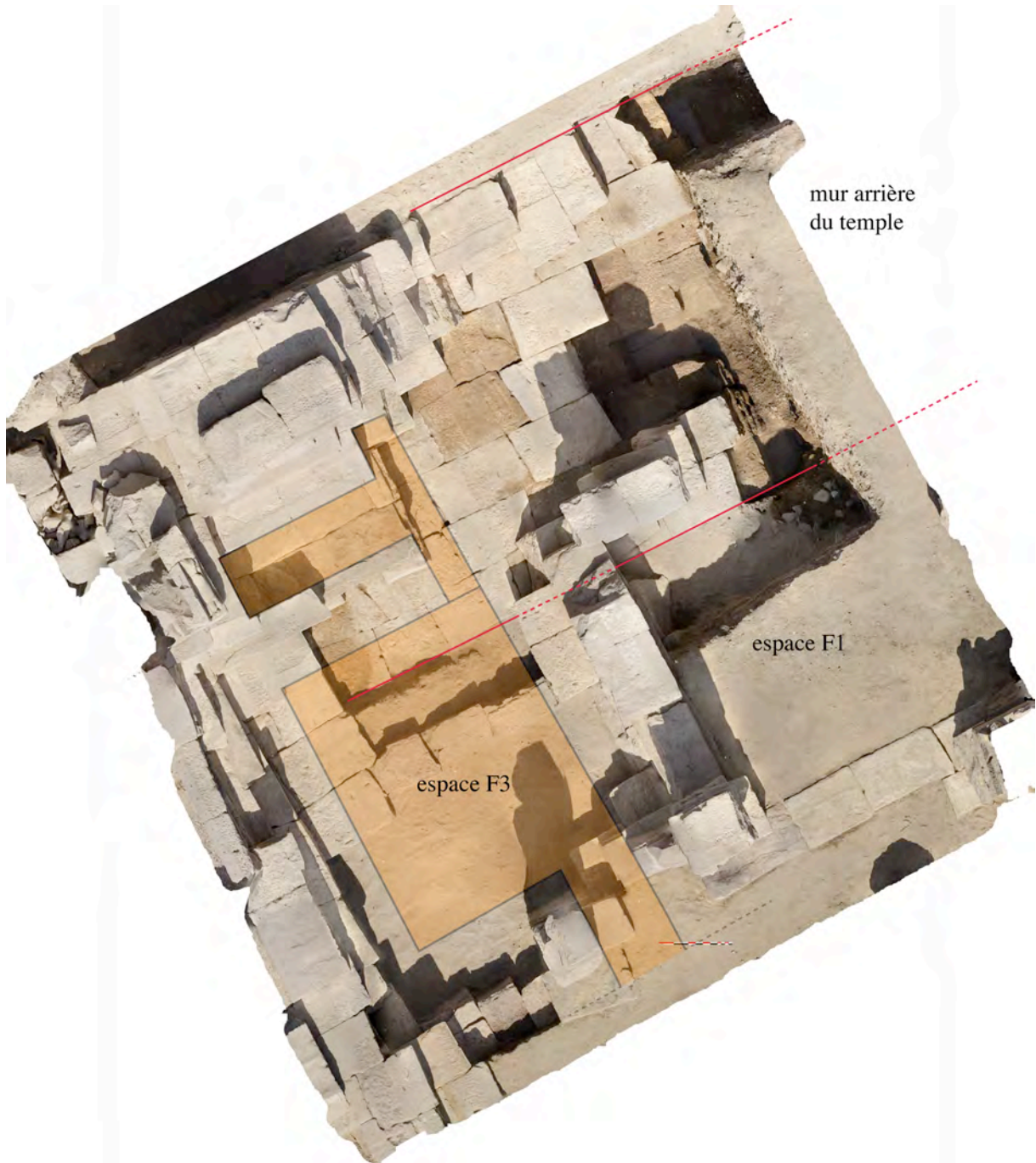


Fig. 4. Emprise de l'espace F3 et de la crypte dans l'épaisseur du mur arrière du temple. © CNRS-CFEETK/P. Mégard, Chr. Thiers.



Fig. 5. Sondage dans l'espace F3, et fosse 061 partiellement vidée. © CNRS-CFEETK/Chr. Thiers.



Fig. 6. Partie est de l'espace C avec les dalles de plafond avant dégagement. © CNRS-CFEETK/P. Mégard.

Dans la zone centrale du temple (espace C correspondant à la « salle des offrandes »), la présence de dalles de plafond fragmentaires ne permettait pas d'atteindre les fondations (fig. 6). Quatre des cinq dalles ont pu être déplacées. Deux ont été enterrées dans deux sondages réalisés à proximité, les deux autres ont été utilisées pour matérialiser le mur de séparation entre les espaces B et C.

Les vestiges mis à évidence ont livré des remplois en calcaire du Moyen Empire, de Ramsès II (qui se présentait devant Montou de Tôd) et des éléments en grès thoutmosides (dont une architrave portant le cartouche regravé de Thoutmosis III) (fig. 7-8).



Fig. 7. Jonction entre les espaces B et C après dégagement de plusieurs dalles de plafond.
© CNRS-CFEETK/Chr. Thiers.



Fig. 8. Bloc de calcaire avec une figuration de table d'offrandes, remployé dans la première assise de fondation de l'espace C. © CNRS-CFEETK/Chr. Thiers.

REMPLOIS DU MOYEN EMPIRE (L. Postel)

La brève mission qui s'est déroulée du 11 au 16 novembre 2017 avait pour objectif la vérification d'un certain nombre de relevés épigraphiques effectués au cours de la précédente campagne ainsi que des campagnes antérieures.

Le dégagement des fondations de l'arrière du temple et les fouilles menées dans l'angle nord-est de même que le nettoyage du secteur précédant la cella (espace C) ont mis au jour plusieurs fragments appartenant au temple élevé par Amenemhat I^{er}. Ils ont été documentés et photographiés.

Dix fragments de dalles de plafond revêtues d'un décor de ciel étoilé sur leur face interne ont été extraits de l'espace F3. D'autres éléments, très fragmentaires, portent des restes de bandeaux ou de polychromie difficiles à identifier. Un petit bloc conserve les restes d'un décor d'offrandes : le relief dans le creux peu profond et le style de la sculpture le distinguent des éléments pariétaux du temple d'Amenemhat I^{er} et on a peut-être affaire à un fragment de stèle qui enrichirait ainsi le dossier encore modeste des documents privés déposés dans le temple d'Ermant au Moyen Empire ; l'utilisation du calcaire de Toura, en principe réservé aux monuments royaux, incite cependant à la prudence.

Le sondage entrepris dans l'angle nord-est du temple a livré un petit élément de corniche en granite sur lequel se lisent deux signes du nom d'Horus d'Amenemhat I^{er} (*[Wh]m-ms[wt]*). Il est jointif avec un fragment plus important mis en jour en 2012 dans la partie antérieure du temple (espace C / salle des offrandes). Il s'agit d'un socle, probablement de naos, couronné d'une corniche à gorge sur le listel de laquelle court la titulature du roi ; ce type de support est bien connu à Karnak, pour le même roi (aujourd'hui entreposé dans le temple de Ptah), et à Tôd, pour Sésostri I^{er}. Matériau et dimensions sont analogues.

Le nettoyage de la partie antérieure de la cella (espace A) et de l'espace C a permis de dégager deux blocs d'Amenemhat I^{er} jusque-là inconnus :

- un élément de paroi figurant un dieu (sans doute Montou) faisant face au roi. Seuls les torsos et le haut des pagnes sont conservés. La position des bras et la proximité des personnages sont caractéristiques des scènes d'accolade (fig. 9).

- un fragment, appartenant sans doute à un linteau, sur lequel subsiste la partie inférieure d'une scène impliquant un dieu au pagne festonné (Montou ?) précédé de Iounmoutef (légende et vêtement revêtu d'une peau de félin) ; tous deux s'avancent vers la gauche, en direction d'un mâ, de type mâ de Min, maintenu en position verticale par des cordes tendues depuis le sol et par des perches fourchues inclinées (seul le bas du mâ est préservé le long de la cassure du bloc, avec une corde sur la droite et l'extrémité d'une perche qui le soutient sur la gauche) ; le style de la sculpture et l'origine du calcaire (Dababiya, avec patine rosée) permettent de l'attribuer au temple d'Amenemhat I^{er}.

Enfin, un bloc en calcaire local pris dans le remplissage du caisson de fondation F10 (à l'ouest de la cella) et dans le joint duquel on apercevait un cartouche « Amenemhat » a pu être extrait. Il s'agit de la partie supérieure d'une paroi sommée d'une frise de *khekerou* posée sur une bordure de rectangles ; au-dessous de cette frise court de droite à gauche une inscription horizontale d'assez grand module

(H. 15 cm) dans laquelle on lit : [... s3] R' (*Jmn-m-ḥwt*) sp tpy [*ḥb*]-sd. On a là l'une des rares mentions actuellement connues du premier jubilé d'Amenemhat I^{er} qui constitue peut-être un indice chronologique en faveur d'une datation assez tardive dans le règne de l'activité du roi à Ermant. Le martelage du nom d'Amon à l'intérieur du cartouche et sa restauration confirment que le temple d'Amenemhat I^{er} était encore en élévation au moins jusqu'à l'époque ramesside ; ces restaurations du nom d'Amon s'observent sur l'ensemble des cartouches « Amenemhat » qui nous sont parvenus (fig. 10).



Fig. 9. Élément de paroi du temple d'Amenemhat I^{er} : scène d'accolade entre le roi et un dieu – Montou ? © CNRS-CFEETK/P. Mégard.



Fig. 10. Élément de paroi du temple d'Amenemhat I^{er} mentionnant le premier jubilé du roi. © L. Postel.

REMPLOIS DU NOUVEL EMPIRE (S. Biston-Moulin)

Cette mission a été consacrée à la documentation des blocs mis au jour lors des dégagements effectués dans le secteur du pronaos et du naos (espace C).



Fig. 11. Bloc en calcaire avec une représentation de Thoutmosis III probablement endommagée dans le cadre du remploi du bloc qui suivait une représentation d'Hatchepsout, dont seule une partie de l'épaule gauche est encore visible, vraisemblablement effacée dans le cadre de la proscription de la reine. © CNRS-CFEETK/P. Mégard.

Cinq nouveaux blocs ont ainsi pu être documentés. Des cartouches martelés, des textes effacés ainsi que des traces de regravures et la présence de morphologies ou de pronoms féminins invitent à dater quatre d'entre eux de la corégence entre Hatchepsout et Thoutmosis III (fig. 11). Le dernier, dégagé dans la partie antérieure du pronaos, appartient à un ensemble de blocs de la XVIII^e dynastie représentant des processions (fig. 12). Il porte deux inscriptions démotiques, à l'image d'au moins un autre bloc de cette série ³.



Fig. 12. Bloc avec une représentation de procession sur lequel des graffiti démotiques ont été gravés. © CNRS-CFEETK/P. Mégard.

³ S. LIPPERT, « *Varia demotica* d'Hermonthis », *BIFAO* 115, p. 243-245 et fig. 3 p. 257.

RELEVÉS ARCHITECTURAUX ET TOPOGRAPHIQUES (P. Zignani, P. Mégard)

P. Zignani, assisté de P. Mégard, a poursuivi le relevé des fondations, notamment dans la partie ouest du naos dégagée lors de la saison dernière, et a débuté le relevé des espaces F1 et F3 mis au jour au cours de cette mission.

P. Mégard a réalisé une couverture orthophotographique des secteurs dégagés ainsi que du sondage dans l'espace F3 et des coupes stratigraphiques (F3 et sondage de l'angle nord-est du temple). Il a également réalisé des orthophotographies de plusieurs blocs mis au jour.

ÉTUDES CÉRAMOLOGIQUES (R. David)

L'étude du mobilier céramique a été limitée à l'analyse de sept contextes archéologiques (fouilles 2016) sur lesquels un diagnostic a été réalisé. Une datation a été proposée et seuls quelques dessins illustrant les formes les plus marquantes ont été effectués.

- **050** (comblement de la céramique installée dans le mur d'enceinte ouest 038) : US au mobilier fragmentaire, la présence de panse d'amphore de type LRA 7 donnant un *terminus post quem* d'époque byzantine. Un fragment de lampe à huile en pâte alluviale a été inventorié (fig. 13).



Fig. 13. Lampe à huile byzantine (050). © R. David.

- **Mur 042** (adossé au mur d'enceinte 038) : l'analyse des quelques fragments pris dans les joints du mur de brique fait état de la présence d'un bord infime d'amphore de datation ptolémaïque ou romaine. Un autre fragment de marmite à gorge nous amène à privilégier l'hypothèse d'une datation de la fin de la période ptolémaïque.

- **Coupe nord du kôm, remplissage global 051** : 9 fragments de panses composent un assemblage réduit et très fragmenté. Un fragment de panse d'amphore ptolémaïque ou romaine en pâte alluviale ainsi qu'un autre appartenant vraisemblablement à une amphore byzantine ou arabe de type LRA 7 ont été observés.

- **051 – Sondage S2 et tranchée test** : US très hétérogène et fragmentaire contenant du mobilier caractéristique de périodes allant de l'Ancien Empire (« meidum bowl ») à l'époque byzantine (1 fond et 1 panse d'amphore LRA 7). Un fragment de coupe à anse au décor réalisé à la barbotine, sans doute attribuable au II^e s. de notre ère, a été repéré.

- **Espace G2** (gravier entre couches de remplois calcaires) : le mobilier indentifiable est réduit à 2 bords de porte-jarre annulaire ainsi qu'à une base annulaire de coupe dont la datation ptolémaïque est supposée.

- **057** (contre le parement ouest du mur d'enceinte 038) : un prélèvement de matériel a été réalisé parmi une couche de céramiques visiblement écrasées en place. On y reconnaît un bord d'amphore de type AE 2-4 ⁴ en pâte alluviale ainsi qu'un bord de jarre à ouverture large dont la lèvre est couverte d'un engobe rouge assez épais (fig. 13). Ces deux éléments permettent de situer la couche de céramique de la fin de la période ptolémaïque (II^e-I^{er} s. av. J.-C.).



Fig. 13. Amphore AE 2-4 et jarre (057). © R. David.

D'autres assemblages de datation Ancien Empire et Nouvel Empire dont l'étude a été confiée à Sylvie Marchand seront traités lors de la saison prochaine.

RESTAURATION ET CONSERVATION (H. el-Amir)

Hassan el-Amir (IFAO), secondé par Gihane Mohamed Mamoun, inspectrice conservatrice du MAE, a poursuivi le programme de conservation dans l'enceinte du temple de Montou-Rê. Le travail s'est concentré sur les cryptes (espaces F6 et F7) afin d'éliminer les concrétions salines à la base des murs.

Hassan el-Amir a également consolidé trois blocs de calcaire et deux blocs de grès (collages, goujonages, silicate d'éthyle). Les blocs du Nouvel Empire mis au jour sur la façade du pronaos ont été nettoyés et consolidés.

Au cours de cette saison, il a pris en charge deux stagiaires restauratrices du MAE (Nawal Mohamed Fawzy et Hana Abdallah), qui ont été activement impliquées dans les travaux menés dans les cryptes et sur les blocs épars.

AMÉNAGEMENT DU SITE

Un terrain au sud du temple, devant le pylône, a été récupéré par le Ministère des Antiquités. Il était occupé illicitement par des baraquements et des dépôts d'ordures. À la demande de l'inspectorat d'Esna, cette zone de 566 m² a été nettoyée. Nous avons pu

⁴ Voir D. DIXNEUF, *Amphores égyptiennes. Production, typologie, contenu et diffusion (III^e siècle avant J.-C.-IX^e siècle après J.-C.)*, ÉtudAlex 22, Alexandrie, 2011, p. 95.

bénéficier de l'aide de la municipalité d'Ermant qui a mis à notre disposition un bulldozer pour évacuer les gravats. Un mur d'enceinte doté d'un portail métallique a été construit pour clôturer cet espace.

Enfin, à la demande de l'inspectorat d'Ermant, le mur d'entrée du secteur de Bab el-Maganîn a été reconstruit.